

Minister of  
Foreign Affairs



Ministre des  
Affaires étrangères

Ottawa, Canada K1A 0G2

MAR 15 2018

L'honorable Raynell Andreychuk  
Présidente, Comité sénatorial permanent des  
affaires étrangères et du commerce international  
Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A4

Madame la Sénatrice,

Le gouvernement du Canada tient à faire part aux membres du Comité de sa gratitude pour l'attention approfondie qu'ils accordent à la crise qui touche la population du Venezuela ainsi que pour le rapport et l'analyse utiles que le Comité a publiés. Le gouvernement de Nicolas Maduro, appuyé par une assemblée nationale constituante (que le Canada ne reconnaît pas) élue de façon illégitime, a usurpé les droits des institutions démocratiques du Venezuela et violé les droits de la personne de ses citoyens, qui doivent faire face à la faim et au refus délibéré d'offrir aux malades les fournitures médicales dont ils ont besoin. La promotion de la démocratie et la protection des droits de la personne au Venezuela revêtent donc une importance inégalée auparavant.

En conséquence, et conformément à l'article 12-24. (3) du Règlement du Sénat, j'ai le plaisir de donner suite, au nom du gouvernement du Canada, aux recommandations formulées dans le rapport intitulé *Aggravation de la crise au Venezuela : enjeux pour le Canada et la région* présenté par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

Les points de vue des témoins qui ont comparu devant le Comité de même que l'analyse présentée dans le rapport correspondent de très près à l'évaluation que le gouvernement du Canada a faite de la crise et à son approche à cet égard. J'approuve votre affirmation selon laquelle le Canada est bien placé pour assumer un rôle de leadership afin de trouver une solution à la crise, et je conviens que la crise risque de se répercuter sur de nombreux pays voisins dans la région. Le Canada, qui est un ardent défenseur des valeurs que sont la promotion des droits de la personne et la gouvernance responsable et inclusive, a une obligation morale de défendre la démocratie et la primauté du droit, tout particulièrement lorsque ces droits sont menacés dans notre hémisphère.

.../2

La réponse jointe à la présente décrit la stratégie pluridimensionnelle mise sur pied par le Canada pour contribuer à trouver de façon urgente une solution à la situation politique et économique au Venezuela et aux besoins humanitaires qui en découlent. À cet égard, le but premier du gouvernement du Canada est d'appuyer le retour à l'ordre démocratique et constitutionnel, et d'atténuer les effets de la crise pour les Vénézuéliens. La réponse englobe l'approche générale de communications du Canada, laquelle comprend plusieurs déclarations fermes sur la situation en cours, formulées à l'échelle des ministres et du premier ministre. À ces déclarations s'ajoutent des messages diffusés sur les comptes de médias sociaux de l'ambassade du Canada à Caracas et d'Affaires mondiales Canada, lesquels sont largement suivis. En outre, dans le cadre de ses activités de défense des droits au sein de l'Organisation des États américains (OEA) et du Groupe de Lima, le Canada n'a cessé de faire en sorte que le régime Maduro ne puisse priver ses citoyens de leurs droits sans impunité. À ce titre, il est important, pour maintenir la pression sur le régime Maduro afin qu'il restaure pacifiquement la démocratie au Venezuela, de coordonner nos actions et nos messages avec ceux de nos partenaires régionaux, de même qu'avec ceux de nos partenaires à l'extérieur de notre hémisphère, notamment les membres de l'Union européenne.

En outre, le gouvernement a imposé des sanctions ciblées en vertu de la *Loi sur les mesures économiques spéciales* et de la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus*, ce qui constitue un signal fort en faveur des droits de la personne, de la démocratie et des efforts déployés pour lutter contre la corruption. Parallèlement, il a attribué, par l'entremise de partenaires de l'aide humanitaire, 810 000 \$ afin de combler les besoins les plus urgents de la population vénézuélienne. À cela s'ajoutent des programmes ciblés fournis par l'ambassade du Canada à Caracas. Ces programmes visent à renforcer les efforts déployés par la société civile pour promouvoir les droits de la personne, notamment le droit à la santé, ainsi qu'à appuyer les migrants et les demandeurs d'asile vénézuéliens dans les pays voisins.

Je tiens encore une fois à exprimer ma gratitude au Comité pour ses travaux liés à la présentation de ce rapport. Veuillez trouver ci-joint une copie de la réponse du gouvernement aux recommandations.

Veuillez agréer, Madame la Sénatrice, mes sincères salutations.



L'honorable Chrystia Freeland, c.p., députée

Pièce jointe

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DE JUILLET 2017 DU COMITÉ  
SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE  
INTERNATIONAL INTITULÉ *AGGRAVATION DE LA CRISE AU VENEZUELA :  
ENJEUX POUR LE CANADA ET LA RÉGION***

## **INTRODUCTION**

Le gouvernement du Canada est heureux de répondre au rapport de juillet 2017 intitulé *Aggravation de la crise au Venezuela : enjeux pour le Canada et la région* présenté par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA ou le « Comité »).

Le gouvernement accueille avec satisfaction les travaux du Comité et approuve le processus de consultation que celui-ci a mené, de même que l'analyse et les recommandations connexes. Le gouvernement a minutieusement examiné le rapport et les recommandations du Comité et se réjouit de pouvoir fournir une réponse au sujet des trois thèmes suivants :

- Pression accrue sur le régime Maduro;
- Soutien à la population du Venezuela;
- Contribution à des négociations constructives.

Le gouvernement tient à remercier le Comité pour son rapport, son intérêt continu envers la crise et ses répercussions sur la population du Venezuela, ainsi que pour les travaux qu'il a entrepris afin de s'assurer que le Canada répond avec efficacité et fermeté à la situation, et de manière à respecter ses priorités en matière de politique étrangère.

Malgré la condamnation sans cesse croissante à l'échelle internationale de la situation qui se détériore au Venezuela, l'action concertée des partenaires régionaux par l'entremise du Groupe de Lima, les efforts déployés par la République dominicaine pour faciliter les pourparlers entre le gouvernement et l'opposition (« processus de Saint-Domingue ») et les sanctions ciblées imposées par le Canada, les États-Unis et l'Union européenne, une solution ne semble pas évidente à court terme.

Il est clair que les négociations constructives constituent le seul moyen de réaliser des progrès. À cet égard, le Canada est bien placé pour continuer d'assumer un rôle de leadership. En effet, cette occasion cadre avec nos priorités en matière de politique étrangère et s'appuie sur notre désir d'influer positivement sur les grands défis auxquels notre région fait face. Nos partenaires au sein de l'hémisphère s'attendent à ce que le Canada montre la voie, compte tenu de notre profil bien particulier de courtier honnête qui n'a jamais eu de politiques interventionnistes, et de notre capacité à faire le pont avec les Caraïbes, les États-Unis et d'autres partenaires qui ne sont pas situés dans la région, dont l'Union européenne.

## CONTEXTE

### *Situation politique*

Le travail de sape de la démocratie au Venezuela a atteint un point critique en juillet 2017 lorsque, après des mois de protestations mortelles, le parti au pouvoir de Nicolas Maduro a consolidé sa mainmise en faisant « élire » une assemblée nationale constituante (ANC). L'élection de cet organe a eu lieu sans que soit mené un référendum, requis par la constitution, permettant à la population du Venezuela de décider si oui ou non il fallait l'établir. Ce nouvel organe a dépouillé l'Assemblée nationale élue de toutes ses compétences législatives réelles et il réécrit la constitution. Le Canada et les autres membres du Groupe de Lima rejettent la légitimité de l'ANC et se sont engagés à ne reconnaître aucune de ses décisions.

Les élections régionales du 15 octobre 2017 et les élections municipales du 10 décembre 2017 étaient caractérisées par de nombreuses irrégularités au cours du scrutin et des tactiques de coercition sociale. Nombre de représentants de l'opposition se sont abstenus et le gouvernement a déclaré avoir remporté une victoire écrasante dans les deux cas. Les points de vue divergents parmi les membres de l'opposition sur la participation à ces élections ont creusé les divisions au sein de la coalition et, par conséquent, complexifié la tenue de négociations constructives.

Le 23 janvier, l'ANC a convoqué des élections présidentielles avant le 30 avril 2018, bien avant la date de juillet qui fait l'objet de discussions dans le cadre du processus de dialogue de Saint-Domingue. Cette date rend pratiquement impossible l'apport de changements institutionnels nécessaires pour s'assurer que le vote est libre et juste.

### *Situation économique*

Le régime Maduro est immobilisé par une série de mesures politiques et économiques qui mèneront inévitablement à une détérioration du tissu socioéconomique du Venezuela et à l'aggravation de la crise actuelle. Puisque l'exportation de pétrole représente plus de 95 % des revenus à l'exportation du pays et que ce dernier a des dettes qui s'élèvent à environ 150 milliards de dollars américains – dont 65 milliards de dollars en obligation – le Venezuela compte sur le système financier international pour mener ses activités. Il est donc impératif qu'il continue de respecter ses obligations internationales en matière de dette. Pour y parvenir, le Venezuela a réduit plus que jamais ses réserves de devises internationales, de même que les importations, pour libérer des devises et payer les créanciers obligataires. Au début de novembre, la Russie a annoncé les modalités potentielles d'une restructuration de la dette vénézuélienne de 3 milliards de dollars, notamment par le report du remboursement de la dette. Néanmoins, le 16 novembre, la International Swaps and Derivatives Association (ISDA) a annoncé que le Venezuela avait manqué à son obligation de rembourser. Cette situation risque d'exercer encore plus de pressions dans un contexte humanitaire déjà difficile, car elle réduirait davantage la capacité du pays d'exporter du pétrole et de générer les réserves de devises nécessaires pour importer de la nourriture et des fournitures médicales. Même après que le pays soit entré dans une situation d'hyperinflation en novembre, le gouvernement a tout de même continué à fabriquer de l'argent. En 2017, le taux d'inflation sur 12 mois du Venezuela a dépassé 1700 %.

La Chine a été une source de financement indispensable pour le régime, mais la patience des Chinois commence à faiblir. Dans une poursuite déposée devant un tribunal fédéral de Houston en novembre 2017, une filiale américaine de la société chinoise Sinopec demandait plus de 23 millions de dollars en dommage à la pétrolière vénézuélienne PDVSA. Sinopec prétendait n'avoir jamais reçu le paiement complet pour les 45 000 tonnes d'armatures en acier qu'elle avait accepté de vendre à PDVSA pour 43 millions de dollars. Les armatures ont été livrées en 2013. Le 11 décembre, un accord a été conclu et PDVSA a accepté de verser 21,5 millions de dollars à Sinopec, mais cette poursuite démontre que la Chine est désormais dans une phase de prudence accrue et de mécontentement grandissant. Il est donc très peu probable que du nouveau financement soit attribué.

### *Situation humanitaire*

Il est difficile d'obtenir des données fiables et à jour sur les besoins humanitaires puisque les partenaires humanitaires ont un accès limité. Cependant, selon des sources fiables ayant mené des évaluations ciblées ou partielles des besoins, les cas de malnutrition auraient doublé depuis 2016, et 11,4 % des enfants souffriraient de malnutrition (ce qui représente un état de crise selon les normes internationales). Dans certaines des zones les plus touchées, 8 % des enfants souffriraient de malnutrition aiguë. De 2015 à 2016, le taux de mortalité infantile a augmenté de 30 %, et le taux de mortalité maternelle, de 66 %. Le coût de la nourriture a augmenté de 343 % durant la dernière année. Les Vénézuéliens devraient toucher 5 fois le salaire minimum établi pour s'acheter les aliments de base. Le taux de décrochage au primaire a augmenté de 45 %. Près de 71 % des hôpitaux ont fermé leurs portes en raison d'un manque de fournitures de base (la pénurie de fournitures et de médicaments est évaluée à 90 %). Le Venezuela est à court de 190 médicaments, notamment des antirétroviraux pour traiter des maladies chroniques tels que le VIH/sida. Les cas de maladies comme la malaria, qui jusqu'en 2014 était jugée éradiquée, ont augmenté de 76 %. On a également répertorié 17 cas fatals de diphtérie, une autre maladie qui avait été éradiquée au pays.

### *Migration et déplacement*

La crise au Venezuela a commencé à se répandre au-delà de ses frontières et pourrait considérablement s'aggraver. Bien que la frontière soit poreuse, et que les statistiques soient difficiles à obtenir, en 2017, les Vénézuéliens ont été de plus en plus nombreux à quitter le pays par des voies légales ou illégales pour trouver nourriture, médicaments et emploi. Pour 2017, le nombre de demandeurs d'asile est passé à près de 50 000 (comparativement à 27 000 en 2016) selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette année, les principaux pays visés par les demandeurs d'asile vénézuéliens ont été les États-Unis (18 300) et le Brésil (12 960). Cependant, bon nombre ne s'inscrivent pas officiellement comme des demandeurs d'asile; ces chiffres ne représentent donc qu'une fraction de la population ayant migré pour leur sécurité et pour des raisons financières. Selon le HCR, en date de juillet 2017, 300 000 Vénézuéliens habitaient en Colombie, 40 000 à Trinité-et- Tobago, et 30 000 au Brésil. Bien que certains d'entre eux possèdent des permis de résidence temporaire, bon nombre choisissent de demeurer dans une situation irrégulière en raison des obstacles administratifs – ce qui les expose au recrutement par des groupes armés illégaux ou des réseaux criminels, de même qu'à l'exploitation en milieu de travail, à la prostitution ou à la violence sexuelle.



## **PRESSION ACCRUE SUR LE RÉGIME MADURO**

Ce thème aborde les recommandations 1, 7, 9 et 10

*Recommandation 1 : Le comité estime que le Canada, en tant que « pays des Amériques », a tout intérêt à ce que la crise au Venezuela se règle de manière favorable. D'ailleurs, en raison de ses relations de plus en plus étroites avec des pays clés de la région, de sa visibilité au sein de l'OEA et de son engagement à l'égard de la promotion des valeurs démocratiques, de la primauté du droit et des droits de la personne, le Canada dispose de plusieurs opportunités lui permettant de jouer un rôle de leadership dans l'hémisphère.*

*Recommandation 7 : Le comité demande au président Maduro d'exercer l'autorité pleine et entière de sa charge d'une manière positive et respectueuse des droits et des responsabilités des citoyens vénézuéliens, et notamment ceux des représentants élus et des fonctionnaires judiciaires. Certaines mesures sont essentielles : fournir une aide humanitaire fondée sur les résultats des missions d'évaluation des besoins effectuées par des organismes d'aide humanitaire reconnues; libérer les prisonniers politiques; adopter un calendrier électoral établi d'un commun accord et rétablir l'ordre constitutionnel au Venezuela, conformément aux obligations internationales du pays en matière de respect des principes démocratiques.*

*Recommandation 9 : Comme les positions des principaux États clés de la région continuent d'évoluer, le comité estime que le Canada peut jouer un rôle important de leadership en soutenant la vague d'initiatives récentes visant à venir en aide aux Vénézuéliens. En particulier, il encourage le gouvernement du Canada à mettre à profit les liens bilatéraux et régionaux qu'il a tissés au sein de l'OEA et d'autres institutions. Ces liens incluent notamment des partenariats avec des pays aux vues similaires, tels que le Mexique et l'Argentine, dont les récentes initiatives régionales s'harmonisent avec les priorités du Canada, afin de renforcer son engagement avec les deux pays dans différents forums, y compris au sein de l'OEA.*

*Recommandation 10 : Le comité encourage également le gouvernement du Canada à miser sur les liens régionaux qu'il a noués avec les pays de la CARICOM, qui sont nombreux à partager avec le Canada une tradition démocratique découlant des valeurs véhiculées par le Commonwealth. Dans cette optique, le comité encourage également le gouvernement du Canada à tenir compte des leçons tirées d'autres crises politiques dans les Amériques ou ailleurs, et de l'importance de trouver des moyens créatifs pour engendrer un changement positif au Venezuela.*

Le gouvernement du Canada a refusé de rester muet pendant que le régime Maduro dépouille ses habitants de leurs droits, et continuera de jouer son rôle de chef de file et travaillera avec les partenaires aux vues similaires pour mettre en place des mesures concertées et coordonnées afin de gérer la crise.

### *Communications*

La ministre des Affaires étrangères et le premier ministre ont multiplié les messages non équivoques dans leurs déclarations ministérielles et dans les médias sociaux, soit près de

20 déclarations ministérielles depuis mars 2017, et 16 déclarations multilatérales depuis juin 2016. Les efforts constants de sensibilisation du Canada auprès de l'OEA et du Groupe de Lima ont permis la création de ces produits de communication multilatéraux. Par des déclarations, les médias sociaux, la page Web d'AMC sur la crise au Venezuela et lors de rencontres multilatérales et en personne, le gouvernement a critiqué le gouvernement vénézuélien pour avoir harcelé et emprisonné des opposants politiques, ajoutant que restaurer le respect de la démocratie au Venezuela est essentiel pour garantir le respect des droits de la personne ainsi que la sécurité et la prospérité des Vénézuéliens. Le Canada a rapidement condamné le régime Maduro pour avoir retiré à l'assemblée nationale élue démocratiquement ses pouvoirs en matière de législation, et a ardemment soutenu le droit du peuple vénézuélien de se faire entendre par l'intermédiaire de leurs représentants élus.

### *OEA*

Le Canada a été parmi les pays qui, par l'intermédiaire de l'OEA, ont activement insisté pour qu'un dialogue crédible soit ouvert sur la situation politique, économique et humanitaire de plus en plus préoccupante au Venezuela. Le Conseil permanent de l'OEA a à maintes reprises été informé de la situation au cours de la dernière année. En novembre 2016, il a adopté une déclaration en faveur de l'établissement d'un dialogue sous l'égide du Vatican entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition, laquelle reconnaît l'engagement des deux parties à l'égard d'une coexistence pacifique, respectueuse et constructive et encourage les deux parties à produire des résultats concrets pour mettre fin à la situation difficile dans laquelle se trouve le pays. À la suite de la décision controversée de la Cour suprême du Venezuela du 31 mars par laquelle elle s'octroyait les pouvoirs de l'assemblée générale démocratiquement élue, le Conseil permanent de l'OEA a adopté le 3 avril une résolution (coparrainé par le Canada, la Colombie et d'autres pays) énonçant qu'il y avait eu « altération de l'ordre constitutionnel » au Venezuela.

À la demande de son Conseil permanent, l'OEA a organisé le 31 mai une réunion consultative des ministres des Affaires étrangères concernant la situation au Venezuela, qui s'est poursuivie en marge de l'assemblée générale de l'OEA à Cancún le 19 juin. La ministre Freeland, qui représentait le Canada, a joué un rôle clé dans la définition d'une position consolidée pour le rétablissement de l'ordre démocratique au Venezuela. Le Canada a été au cœur du processus de rédaction d'une déclaration pour : l'arrêt des violences; le respect des droits de la personne et de la primauté du droit; la fin de l'assemblée nationale constituante telle qu'elle est présentement, la libération des prisonniers politiques; le rétablissement d'un calendrier électoral; une demande formelle du régime Maduro pour une aide humanitaire internationale. Au final, il n'a pas été possible de concilier les points de vue des États membres, malgré les efforts du Canada et de ses partenaires aux vues similaires, pour formuler une position consolidée de l'OEA concernant les prochaines étapes. Aucun consensus n'a pu être dégagé.

Le Canada et un groupe élargi d'États membres de l'OEA ayant des vues similaires ont à maintes reprises exhorté le gouvernement vénézuélien à respecter les principes de la Charte démocratique interaméricaine. En juin 2016, 15 États membres de l'OEA, dont le Canada, ont publié un communiqué dans lequel ils demandent qu'un dialogue soit établi entre le gouvernement et l'opposition, et condamnent tous les actes de violence. En août 2016, ce même groupe a publié un autre communiqué dans lequel il demandait au régime Maduro de prendre toutes les mesures

nécessaires pour tenir un référendum sur la destitution du président, comme il est permis par la constitution vénézuélienne. À la suite de la publication du rapport du secrétaire général de l'OEA Luis Almagro, le groupe a publié un autre communiqué pour demander au gouvernement Maduro de veiller à ce que des élections libres et équitables soient organisées en 2018, à défaut d'une suspension, ainsi que de libérer au plus vite les prisonniers politiques. En juillet dernier, le groupe a fait une déclaration sur la situation au Venezuela, dans laquelle il réitère ses craintes relativement à une altération grave de l'ordre démocratique au Venezuela, et demande la création d'un mécanisme de facilitation pour établir un dialogue.

En outre, le gouvernement du Canada a appuyé la nomination d'un éminent défenseur des droits de la personne, le Canadien Irwin Cotler, au sein d'un groupe d'experts internationaux indépendants de l'OEA chargé d'examiner des éléments de preuve concernant de possibles crimes contre l'humanité au Venezuela, dans le but d'en saisir la Cour pénale internationale si les preuves sont probantes.

### *Groupe de Lima*

En plus d'être un joueur actif au sein de l'OEA pour dégager un consensus sur le besoin d'agir, le Canada s'est également joint à ses partenaires de l'hémisphère dans le cadre du Groupe de Lima – un groupe spécial de 12 pays aux vues similaires, notamment le Mexique et l'Argentine, dont l'objectif est de coordonner une réponse concrète à la crise. Le groupe s'est réuni pour la première fois au Pérou en août 2017. La première Déclaration de Lima, émise le 8 août 2017, a créé un élan international qui a dépassé les attentes. Le Canada est déterminé à maintenir cet élan; il a d'ailleurs organisé la troisième réunion du groupe à Toronto le 26 octobre. Cette rencontre a permis de mettre de l'avant des mesures concrètes et de lancer des appels à l'action pour que des améliorations soient apportées dans certains secteurs, notamment pour ce qui touche l'observation électorale et l'accès à l'aide humanitaire. Le Canada et les autres membres du Groupe de Lima reconnaissent l'importance de coordonner les efforts du groupe avec ceux de l'OEA. Étant donné le rôle important que joue le Canada au sein de l'OEA et du Groupe de Lima, la ministre canadienne des Affaires étrangères a accepté d'écrire au secrétaire de l'OEA, Luis Almagro, au nom du Groupe de Lima, pour souligner l'importance d'une approche coordonnée.

Dans la déclaration faite à Toronto, le Groupe de Lima dénonçait les manipulations électorales inacceptables faites par le gouvernement, et exhortait l'opposition à rester unie, sous une plateforme commune; une condition essentielle afin de trouver une solution pacifique. La déclaration condamnait également le rejet de l'aide humanitaire par le gouvernement vénézuélien, et demandait aux Nations Unies ainsi qu'à son secrétaire général de se pencher sur la crise humanitaire et les violations constantes des droits de la personne. Le 30 octobre, la ministre des Affaires étrangères et son homologue péruvien se sont rendus à New York pour rencontrer le secrétaire général des Nations Unies, M. Guterres, et demander une plus grande participation des Nations Unies. Le secrétaire général a bien accueilli les efforts du Canada et du Pérou concernant de nouvelles façons d'offrir de l'aide humanitaire au Venezuela. Il est demeuré prudent étant donné les obstacles considérables auxquels se butent les Nations Unies pour ce qui est de fournir une telle aide aux Vénézuéliens les plus vulnérables, puisque le régime Maduro continue de formellement refuser l'aide humanitaire. Le secrétaire général Guterres n'a pas parlé



de nouvelles occasions pour les organismes des Nations Unies de fournir de l'aide humanitaire additionnelle au Venezuela à court terme.

Les membres du Groupe de Lima ont également convenu d'accueillir d'autres pays des Caraïbes. Le gouvernement du Canada a encouragé tous les pays ayant pris part à la réunion à Toronto (Jamaïque, Sainte-Lucie et Guyana) à signer la déclaration de Toronto du 26 octobre à titre de première étape vers une plus grande participation des Caraïbes.

Étant donné le rôle important qu'il peut jouer en tant que pont entre le Groupe de Lima et les Caraïbes, le Canada s'est engagé à consulter proactivement les États des Caraïbes, notamment ceux de la CARICOM. La plupart des États membres de la CARICOM disposent de peu de ressources énergétiques et sont lourdement endettés. Bon nombre en sont venus à compter sur le programme PetroCaribe du Venezuela qui fournit du pétrole subventionné, ce qui influence assurément leur façon de voir la situation au Venezuela (et d'autres enjeux bilatéraux précis et dynamiques régionales). Bien que la CARICOM ait offert de jouer un rôle de médiation entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition, l'offre n'a pas été acceptée. La CARICOM a fait montre de solidarité ouverte avec le régime Maduro dans une déclaration de juillet 2017 où elle demande qu'on n'interfère pas dans les affaires internes du pays, mais plusieurs États membres ont exprimé leurs craintes concernant la situation et ont appuyé les efforts internationaux, à divers degrés.

Après l'échec des efforts visant à rallier la CARICOM à l'OEA, le Canada s'est efforcé de mobiliser les États des Caraïbes aux vues similaires, notamment en les encourageant 1) à participer aux réunions du Groupe de Lima; 2) à signer les déclarations du Groupe de Lima; 3) à influencer les autres États membres de la CARICOM pour qu'ils considèrent de se joindre au groupe; 4) influencer la CARICOM en tant qu'organisation pour qu'elle envisage de jouer un rôle plus actif et constructif. Ces messages ont été transmis aux échelons supérieurs, y compris par le premier ministre aux dirigeants caribéens qu'il a rencontrés, par la ministre Freeland lors d'entretiens téléphoniques et de rencontres avec ses homologues régionaux, et par des hauts fonctionnaires lors de visites dans la région et dans le cadre d'entretiens téléphoniques, et par des chefs de mission aux plus hautes instances gouvernementales, ainsi que lors d'allocutions soulignant des journées nationales ou autres activités à Ottawa. L'engagement du Canada à l'égard des Caraïbes vise à aborder certaines des préoccupations économiques, donc peut-être réduire la dépendance aux combustibles fossiles, une dépendance qui a encouragé ces États à rester solidaire du gouvernement vénézuélien. Aider la région à se relever après l'ouragan et, à plus long terme, à se bâtir une résilience par rapport aux changements climatiques, notamment par l'exploitation de l'énergie renouvelable, est une priorité du gouvernement du Canada dans cette région.

De plus, le Canada a joué un rôle important lors de la quatrième réunion du Groupe de Lima tenue à Santiago, au Chili, le 23 janvier 2018, laquelle a réuni pour la première fois Sainte-Lucie et la Guyane à titre de signataires de la déclaration. Le Canada a également insisté pour l'utilisation d'un langage ferme dans la déclaration afin, entre autres, de rejeter la convocation d'élections présidentielles par le régime de Maduro, de formuler des préoccupations au sujet des possibles exécutions extrajudiciaires et de déplorer le refus constant par le régime de reconnaître la crise humanitaire.

## *Conseil des droits de l'homme*

Le Canada a invariablement dénoncé les violations des droits de la personne au Venezuela, y compris auprès du Conseil des droits de l'homme à Genève. Le débat général de septembre 2017 n'y a pas fait exception. Dans sa déclaration, le Canada s'est dit très inquiet de l'augmentation dramatique des violations des droits de la personne au Venezuela. Nous encourageons vivement le gouvernement du Venezuela à rétablir les pouvoirs de l'Assemblée nationale élue ainsi que la liberté de ses citoyens et des médias à exprimer leurs opinions sans peur de subir des représailles. À la troisième Conférence des parties sur le Traité sur le commerce des armes, qui a aussi eu lieu à Genève en septembre, le Mexique a fait ressortir, au nom des pays du Groupe de Lima (dont le Canada fait partie), la situation du Venezuela quant aux droits de la personne et à la sécurité. Conformément avec la déclaration du Groupe de Lima du mois d'août, il a demandé aux États parties de ne pas acheminer des armes au Venezuela tant que la démocratie n'aura pas été rétablie.

## *Sanctions*

En plus des activités de défense des intérêts et de diplomatie, le gouvernement du Canada a imposé des sanctions ciblées afin de maintenir la pression sur le gouvernement du Venezuela. Le 5 septembre 2017, le Canada et les États-Unis ont formé une association afin de gérer la situation au Venezuela. Puisque les efforts de chaque pays peuvent être amplifiés en les coordonnant, l'association, lors de sa première réunion, a demandé à ses membres de prendre des mesures économiques à l'encontre du Venezuela et des personnes responsables de la situation actuelle afin d'intensifier les pressions sur le régime Maduro pour que ce dernier entame des négociations significatives. Le 22 septembre, le Canada a imposé des sanctions ciblées en vertu de la *Loi sur les mesures économiques spéciales* à 40 représentants vénézuéliens et à individus qui ont contribué significativement à compromettre la sécurité, la stabilité et l'intégrité des institutions démocratiques du Venezuela. Le 3 novembre 2017, le Canada a imposé une seconde série de sanctions en vertu de la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus* à des Vénézuéliens responsables ou complices de violations graves des droits de la personne reconnus internationalement et d'actes de corruption à grande échelle.

Les pressions internationales sur le régime Maduro continuent de s'intensifier. Le 9 novembre, les États-Unis ont imposé de nouvelles sanctions ciblées à 10 personnes; et cinq d'entre elles faisaient déjà l'objet de sanctions par le Canada. Ces sanctions comprennent le gel des actifs et une interdiction de faire des affaires avec les citoyens des États-Unis. Il s'agit d'une étape positive pour maintenir la pression sur le régime Maduro. Après que l'Union européenne a convenu le 13 novembre d'imposer un embargo sur les armes et de créer un cadre relatif à une interdiction de voyager et à un gel des actifs, la ministre Freeland a invité les participants à nommer sans délai les représentants ciblés lors de réunions avec ses homologues de l'UE. Le 22 janvier, l'UE a approuvé une liste de sept personnes qui seront visées par des sanctions.

## SOUTIEN À LA POPULATION DU VENEZUELA

Cette section porte sur les recommandations 2, 3, 4, et 5 du rapport du Comité.

*Recommandation 2 : Le Comité souligne l'importance pour le gouvernement du Canada d'assumer un rôle de leadership afin de juguler la crise humanitaire au Venezuela et de s'assurer qu'une aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont le plus besoin.*

*Recommandation 3 : Il encourage le gouvernement du Canada à continuer d'appuyer les projets qui sont financés par l'entremise du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) de l'ambassade canadienne et qui ont pour but de renforcer la capacité des organisations non gouvernementales vénézuéliennes impliquées dans des initiatives touchant la santé et le bien-être social.*

*Recommandation 4 : Le Comité demande au gouvernement du Canada d'accorder la priorité aux efforts régionaux visant à tenir un dialogue avec le président Maduro pour l'amener à autoriser, dans un avenir rapproché, une mission d'évaluation des besoins humanitaires, menée par des groupes humanitaires internationaux reconnus, et à garantir un accès complet, sécuritaire et sans entrave au personnel et à l'aide humanitaire, en conformité avec les normes internationales.*

*Recommandation 5 : Le Comité encourage également le gouvernement canadien à accroître le soutien accordé à des organismes internationaux, comme le Comité international de la Croix-Rouge et les agences spécialisées des Nations Unies, qui sont prêtes, sur invitation du gouvernement, à offrir une aide humanitaire au Venezuela.*

Le Venezuela est aux prises avec une crise humanitaire sans précédent, mais sans moyens traditionnels nécessaires en matière d'aide internationale nécessaires pour y répondre.

### *Aide humanitaire*

Depuis le début de la crise, Affaires mondiales Canada a été régulièrement en contact avec des partenaires humanitaires chevronnés afin de déterminer quels programmes utiliser pour fournir de l'aide aux personnes vulnérables touchées par la crise au Venezuela. La crise actuelle, qui est en grande partie attribuable à l'instabilité politique et à la détérioration du contexte économique au Venezuela, nuit à l'accès aux fournitures de base, dont la nourriture et les soins de santé, de sorte que des pans entiers de la population ont des besoins humanitaires criants. Le refus du régime de reconnaître l'existence des besoins humanitaires dans le pays et l'accès limité donné aux organismes humanitaires internationaux pour effectuer une évaluation des besoins indépendante et digne de foi sont un frein à la possibilité d'accroître l'intervention humanitaire et donc de combler les besoins des personnes les plus vulnérables touchées par la crise.

À l'heure actuelle, le Canada soutient un petit nombre d'organismes qui ont une présence opérationnelle au Venezuela, afin de répondre aux besoins les plus urgents des personnes touchées par la crise, y compris l'accès à des soins de santé, à l'alimentation et à des suppléments alimentaires. Le 26 octobre 2017, le gouvernement a annoncé l'attribution de 310 000 \$ à ses partenaires humanitaires pour les aider à répondre à ces besoins urgents, y compris l'accès à des soins de santé, à l'alimentation et à des suppléments alimentaires et, le 23

janvier, il a annoncé un versement supplémentaire de 500 000 dollars en aide humanitaire afin de fournir de l'aide médicale d'urgence et des médicaments aux Vénézuéliens touchés par la crise.

Le gouvernement sait également que la crise au Venezuela peut avoir des effets négatifs dans la région, notamment les déplacements de population dans les pays voisins. Le Canada continue de surveiller la situation et d'étudier les autres options qui permettraient de soutenir les partenaires humanitaires en mesure de répondre aux besoins des personnes touchées par la crise au Venezuela et dans la région.

Pour pouvoir faire une évaluation approfondie des besoins au Venezuela, les organismes humanitaires doivent obtenir le consentement des autorités nationales. Il s'agit de la première étape à suivre pour fournir une réponse humanitaire élargie. Ensuite, ces organismes ont besoin d'un accès complet, sûr et exempt d'obstacles afin de pouvoir fournir une aide conformément aux principes que sont l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Le Canada exhorte régulièrement le régime Maduro à autoriser cet accès et mobilise ses partenaires qui sont susceptibles d'exercer une influence sur le régime en ce sens.

Alors que le Canada veille également à ce que les mesures proposées visant le régime Maduro tiennent compte de leur incidence potentielle sur le personnel de l'ambassade du Canada à Caracas, il envisage leurs répercussions sur l'accès humanitaire pour les partenaires humanitaires. Les mesures prises pour accroître la pression sur le régime Maduro sont aussi susceptibles de se répercuter sur les options déjà limitées en matière de programmes concernant l'aide humanitaire au Venezuela. Le Canada appuie l'action humanitaire fondée sur les principes et sur les besoins. En respectant les principes humanitaires, les partenaires sont plus à même d'obtenir l'acceptation des acteurs pertinents sur le terrain. Cette acceptation est essentielle à un accès sûr et soutenu pour le personnel de l'aide humanitaire afin qu'il puisse répondre aux besoins humanitaires des personnes touchées par la crise et atteindre les personnes les plus vulnérables.

Le Canada entretient des relations solides avec ses partenaires humanitaires chevronnés comme le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales qui sont à l'œuvre dans les pays en développement. Affaires mondiales Canada est en contact régulier avec ces partenaires humanitaires pour déterminer les autres options en matière de programmes qui permettraient de combler les besoins des personnes touchées par la crise au Venezuela et dans la région. Le Canada est prêt à répondre aux appels d'urgence lancés par les partenaires humanitaires pour renforcer ses contributions actuelles et répondre aux besoins découlant de la crise au Venezuela, comme il se doit. Il continuera également d'intervenir auprès du régime Maduro afin qu'il autorise l'accès à l'aide humanitaire.

La déclaration publiée à la suite de la réunion du Groupe de Lima à Toronto met l'accent sur la nécessité de combler les besoins humanitaires découlant de la crise. Dans la foulée, la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et son homologue péruvien se sont rendus à New York le 30 octobre pour rencontrer le secrétaire général des Nations Unies, M. Guterres, et demander une participation accrue des Nations Unies.

### *Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL)*

L'ambassade du Canada à Caracas utilise également une partie des 150 000 dollars dont dispose chaque année le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) pour renforcer la société civile dans les domaines de la promotion des droits de la personne et de la gouvernance démocratique. Cependant, vu la détérioration marquée de la situation humanitaire au Venezuela, l'ambassade a encouragé activement les organismes de la société civile œuvrant dans des domaines liés à la santé à présenter des demandes pour obtenir du financement. D'ailleurs, l'ambassade utilise le FCIL pour renforcer les capacités d'une organisation non gouvernementale (ONG) locale à acheminer l'aide humanitaire envoyée par le Canada. Ce soutien financier a aidé cette ONG locale : à faire enquête sur les violations du droit aux soins de santé dans la région intérieure du pays; à offrir une aide juridique dans les cas où le droit aux soins de santé n'a pas été respecté; à offrir une formation à d'autres ONG sur le droit aux soins de santé et la systématisation des données; à élaborer du contenu lié à la promotion du droit aux soins de santé pour le diffuser à travers les médias sociaux; et à distribuer des fournitures médicales et des produits alimentaires. Le soutien apporté par le FCIL aide également cette ONG à recenser tous les acteurs nationaux et internationaux œuvrant dans le domaine de l'aide humanitaire au Venezuela de façon à s'assurer que les besoins sont bien cernés et que l'aide apportée est acheminée de façon efficace. Ce système de recensement sera utile au Canada et à d'autres pays dont les rejoignent les nôtres pour identifier les sources de soutien provenant de l'étranger et susceptibles d'être amplifiées.

De plus, étant donné que la crise se font sentir au-delà des frontières du pays, l'ambassade du Canada au Brésil a affecté près de 35 000 \$ provenant du FCIL pour améliorer les services de santé et d'éducation fournis aux 480 Vénézuéliens qui ont trouvé refuge au Centre de référence pour les immigrants de Boa Vista, au Brésil.

Le Canada suit également de près la situation à la frontière colombienne. Il y a toujours eu des flux migratoires importants dans cette région, mais les choses se sont détériorées rapidement en raison de la situation économique désastreuse au Venezuela. Une augmentation marquée du nombre de migrants pourrait poser de graves problèmes au gouvernement colombien. Les représentants du Canada continuent de discuter de la situation avec leurs homologues colombiens dans le cadre de rencontres bilatérales et multilatérales (comme le Groupe de Lima) de façon à déterminer de quelle façon le Canada pourrait être le plus utile.

### **CONTRIBUTION À DES NÉGOCIATIONS SIGNIFICATIVES**

Cette section porte sur les recommandations 6, 8 et 11.

*Recommandation 6 : Afin de favoriser le retour de la démocratie, de la primauté du droit, de la stabilité et de la prospérité au Venezuela, le comité encourage à nouveau le gouvernement du Venezuela et les chefs de l'opposition, ainsi que les intervenants régionaux et internationaux, à mettre en place des mesures concrètes et constructives pour améliorer fondamentalement la situation politique, économique et humanitaire du pays.*

*Recommandation 8 : Le comité encourage toutes les parties à la crise à respecter les institutions politiques vénézuéliennes et à satisfaire les engagements internationaux du pays eu égard aux processus démocratiques, à la primauté du droit et aux droits de la personne. Il les encourage*

*également à refuser la violence et à ne pas politiser les processus démocratiques et judiciaires. Le comité souligne également l'urgence de ces efforts étant donné l'aggravation constante de la crise politique, économique et humanitaire à laquelle fait face le peuple vénézuélien.*

*Recommandation 11 : Le comité invite donc les parlementaires du Sénat et de la Chambre des communes du Canada à étudier la possibilité de mener une initiative conjointe dans le but de bâtir des liens de confiance et d'assurer la médiation entre les parties clés de la crise au Venezuela.*

Le gouvernement du Canada accueille favorablement l'idée de faire jouer aux parlementaires canadiens un rôle constructif dans la recherche d'un règlement pacifique à la crise au Venezuela. Or, l'opposition vénézuélienne a établi certaines conditions préalables à l'amorce de négociations : de meilleures conditions électorales; l'établissement d'un canal pour acheminer l'aide humanitaire; la libération des prisonniers politiques; la reconstitution des pouvoirs constitutionnels de l'Assemblée nationale. Pour sa part, le gouvernement du Canada a systématiquement souligné la nécessité que le régime Maduro crée les conditions propices à la tenue de négociations fructueuses, notamment : la libération de tous les prisonniers politiques; la reconnaissance de la suprématie de l'Assemblée nationale élue démocratiquement; la création d'un nouveau Conseil électoral national indépendant ayant un calendrier clair pour la tenue d'élections libres et équitables; la facilitation de l'aide humanitaire internationale. Le Canada a consulté au besoin des partenaires aux vues semblables aux siennes pour coordonner avec ceux-ci les messages qu'il a véhiculés.

#### *Soutien régional pour la tenue de négociations (Groupe de Lima)*

Le gouvernement du Canada a toujours maintenu qu'il ne pouvait y avoir de solution à la crise si celle-ci n'est pas fondée sur des négociations sérieuses et souligné la nécessité que toutes les parties collaborent; le tout en évitant de recourir à la violence et en respectant la primauté du droit et les processus démocratiques. La ministre des Affaires étrangères et ses homologues du Groupe de Lima ont insisté sur la nécessité que le régime Maduro crée les conditions nécessaires à la tenue de négociations fructueuses; comme la libération de tous les prisonniers politiques et la mise en place d'un canal d'acheminement de l'aide internationale de façon à répondre aux besoins urgents des populations vulnérables. Pour leur part, les pays membres du Groupe de Lima ont enjoint les partis d'opposition à rester unis et à parler d'une même voix, estimant ces conditions essentielles à la résolution pacifique de la crise. Cet enjeu a été l'un des éléments reflétés à maintes reprises dans les déclarations du Groupe de Lima. De plus, les ministres ont réaffirmé leur soutien à l'Assemblée nationale vénézuélienne élue démocratiquement; appelé le gouvernement Maduro à permettre à l'Assemblée nationale de nommer les membres du Conseil électoral pour que celui-ci puisse à nouveau jouer le rôle important qui était le sien, soit organiser des élections libres et équitables; réclamé l'établissement d'un nouveau calendrier électoral pour tenir des élections qui seraient supervisées par des observateurs indépendants. La déclaration précise que toutes ces mesures sont indispensables à la résolution de la crise. En outre, elle énonce qu'un accord négocié entre les deux parties est la seule issue pacifique possible à la crise actuelle et réitère la volonté des membres d'appuyer tout effort de négociation crédible. Finalement, la déclaration exhorte les différents groupes d'opposition à demeurer unis



et avec une plateforme commune, comme étant une condition essentielle à la résolution de la crise vénézuélienne. »

### *Institut pour les transitions intégrées*

Non seulement le Canada promeut-il systématiquement la recherche d'une issue à la crise à travers la médiation, mais il appuie aussi directement le travail de la société civile pour obtenir des progrès tangibles à cet égard. Pour l'année financière 2017-2018, le Canada a apporté à l'Institut pour les transitions intégrées (lequel est basé à Barcelone) un soutien financier de 203 000 \$ (à travers son Programme pour la stabilisation et les opérations de paix) pour le travail qu'il fait au Venezuela. L'Institut est une ONG très respectée qui œuvre pour aider les États fragiles et touchés par un conflit à réaliser une transition plus inclusive et durable en évitant les écueils de la guerre et de l'autoritarisme. L'Institut a participé à des efforts de médiation difficiles un peu partout dans le monde, y compris au processus de paix en Colombie. Grâce à l'appui du Canada et de la Norvège, l'Institut a créé un groupe d'experts vénézuélien composé de représentants de la société civile et de toutes les sensibilités politiques du Venezuela. Ce groupe d'experts a pour mandat de proposer divers scénarios pour régler le différend à travers la médiation et il travaille de façon discrète et efficace à faciliter la création de conditions propices à la tenue de négociations fructueuses et l'établissement d'un cadre à cette fin.

Des tentatives de discussion entre le gouvernement vénézuélien et la coalition de l'opposition, MUD, ont eu lieu à Saint-Domingue, en République dominicaine, depuis l'automne 2017, mais à la suite de la convocation, par le régime Maduro, d'élections présidentielles d'ici la fin août, les pourparlers pourraient se trouver dans une impasse. Le Mexique – un pays répondant pour l'opposition – s'est retiré immédiatement. Le Chili, cet autre pays répondant pour l'opposition, a annoncé qu'il allait réexaminer sa participation, comme l'ont fait d'importants négociateurs de l'opposition.

### *Programmes de l'ambassade du Canada*

L'ambassade du Canada à Caracas appuie aussi les efforts menés à l'échelle du pays afin de rétablir la démocratie et de mettre un terme à la crise grâce à des fonds provenant du FCIL pour appuyer la coexistence démocratique dans les collectivités vulnérables et aider la société civile et les acteurs politiques à parvenir à un terrain d'entente. La plus grande partie des fonds du programme de 150 000 \$ que l'ambassade octroie annuellement est utilisée pour créer un espace pour les défenseurs des droits de la personne s'intéressant surtout à la justice, à la liberté d'expression et de réunion ainsi qu'au droit à la santé et à l'accès à la nourriture (voir ci-dessus).

Apporter un soutien à une ONG faisant la promotion d'une coexistence pacifique dans les collectivités vulnérables est un autre exemple d'aide au niveau local que l'ambassade est en mesure de fournir dans le cadre de son programme. Le tissu social et le leadership communautaire des collectivités les plus à risque du Venezuela se sont considérablement détériorés au cours de la dernière décennie. Cette situation laisse ces collectivités sans les outils et la collaboration dont elles ont besoin pour supporter les aspects socioéconomiques de la crise et pour se battre pour un avenir meilleur. Les fonds du FCIL permettent à une ONG locale reconnue de répertorier les principaux besoins des collectivités et d'élaborer des réponses à l'échelle locale grâce à la collaboration et au leadership communautaire. Le projet comprend une

évaluation des principaux problèmes sociaux, économiques et politiques avec lesquels chaque collectivité est aux prises ainsi que la tenue de réunions locales afin de rédiger des plans d'action communautaires pour régler les problèmes relevés. Les résultats sont communiqués aux citoyens. Ce projet constitue la deuxième étape d'une initiative du FCIL élaborée l'an dernier auprès de la même organisation. Dans le cadre de la première étape, on a établi un réseau formé de 200 dirigeants communautaires dans le sud-ouest de Caracas. Cette deuxième étape procurera au réseau la capacité de mobiliser tous ses voisins et de les faire participer à l'élaboration de solutions qui répondront à leurs besoins locaux. De façon générale, le projet permettra d'accroître la capacité des collectivités du sud-ouest de Caracas d'être connectées, résilientes et réceptives en ce qui concerne les besoins locaux dans un contexte où la situation ne cesse de s'aggraver.

Également, un autre projet du FCIL permet à une ONG locale d'établir un terrain d'entente entre la société civile vénézuélienne et les acteurs politiques au sein d'une société hautement polarisée. Il réunit les chefs de la société civile et les acteurs politiques dans le but de promouvoir l'établissement de plans en vue de parvenir à un terrain d'entente selon cinq domaines prioritaires : (i) gouvernance, (ii) démocratie, élections et institutions, (iii) économie et développement politiques, (iv) justice et sécurité; et (v) conditions de vie des Vénézuéliens. Le projet est toujours en cours et comprendra la création de dix vidéos qui seront diffusées sur les médias sociaux dans le but de promouvoir l'importance de ces plans; un forum pour mieux faire comprendre l'importance de s'entendre sur une solution négociée; cinq réunions thématiques dans les domaines prioritaires afin de produire cinq documents de travail qui expliqueront comment chacun des thèmes peut être abordé efficacement par la société civile et les acteurs politiques ensemble ou séparément, ainsi que les forums dans la capitale et les régions pour présenter les résultats des réunions thématiques.

D'autres programmes du FCIL apportent un soutien à une ONG locale qui documente les risques pour les journalistes et la liberté d'expression au Venezuela dans le but de fournir des preuves statistiques importantes à la communauté nationale et internationale sur les libertés de base au pays, qui continuent de s'effriter.

Enfin, le Prix des droits de la personne, que le Canada remet chaque année et qui est coparrainé par l'Université centrale du Venezuela, est financé par ce programme. Ce Prix a été remis pour la première fois en 2009 et est maintenant l'un des plus prestigieux du Venezuela. Chaque année, le lauréat vient au Canada et rencontre des parlementaires canadiens dans le but d'échanger sur leurs expériences et d'établir des liens avec les députés. Le lauréat du Prix, pour 2018, devrait être annoncé au début janvier ou février.

Le Canada continuera d'assumer un rôle de leadership en compagnie de partenaires aux vues similaires et d'autres partenaires internationaux pour appuyer les Vénézuéliens et faire pression sur le régime Maduro afin qu'il prenne des mesures pour créer les conditions propices à des négociations significatives. Pour ce faire, le gouvernement élaborera des messages publics et programmes rigoureux en réaction à l'état des droits de la personne et à la détérioration de la démocratie; poursuivra ses actions de sensibilisation ciblées (p. ex. tenter d'élargir le Groupe de Lima); étudiera la possibilité d'imposer d'autres sanctions ciblées et d'encourager d'autres pays à imposer des sanctions et travaillera avec des partenaires en vue de définir des approches stratégiques dans le cadre des prochaines réunions du Groupe de Lima et du Sommet des

Amériques, en avril. Le plein rétablissement de la démocratie au Venezuela est dans l'intérêt de l'ensemble de l'hémisphère, et le Canada continuera d'y participer activement.

*Engagement avec la société civile canadienne*

Le 11 décembre 2017, le secrétaire parlementaire Matt DeCoursey, le député de York Centre Michael Levitt et Irwin Cotler, du Centre pour les droits de la personne Raoul Wallenberg, ont organisé une table ronde de la société civile sur le Venezuela pour contribuer à orienter la stratégie canadienne. Cette rencontre a réuni divers représentants d'ONG et chercheurs, notamment du *Canada Venezuela Democracy Forum*, du Conseil canadien pour les Amériques, de ParlAmericas, du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa, du Centre parlementaire, d'Amnesty International, et du Conseil international des ONG de lutte contre le sida. Était également présent un représentant de Soy Venezuela, une petite coalition de groupes d'opposition du Venezuela. Les participants ont fait part de leur point de vue et de leurs recommandations quant aux mesures à prendre – plus particulièrement de leurs idées pour soutenir la société civile et les défenseurs des droits de la personne au Venezuela. Cette rencontre faisait suite à une autre table ronde de la société civile organisée le 25 octobre 2017 où il avait été question de la crise politique et économique au Venezuela. Le gouvernement s'est engagé à poursuivre cette initiative en 2018, en organisant une autre table ronde en début d'année. Jusqu'à maintenant, les résultats ont été fructueux et ont aidé à voix orienter la position du Canada en vue d'autres forums, notamment au sein du Groupe de Lima.